

Pour diffusion immédiate  
Le 22 novembre 2006

## **LE GOUVERNEMENT MCGUINTY OFFRE DE MEILLEURS CHOIX EN MATIÈRE D'EMPLOI AUX PRESTATAIRES DU PROGRAMME ONTARIEN DE SOUTIEN AUX PERSONNES HANDICAPÉES**

*Les modifications se traduiront par une augmentation du revenu pour les bénéficiaires de l'aide sociale qui travaillent.*

TORONTO – En améliorant le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), le gouvernement McGuinty aide les prestataires du Programme à se chercher un emploi et à garder une plus grande partie de ce qu'ils gagnent, a annoncé aujourd'hui la ministre des Services sociaux et communautaires, M<sup>me</sup> Madeleine Meilleur.

« Nous avons modifié le Programme pour mieux aider les personnes qui travaillent et encourager davantage de bénéficiaires du POSPH, qui en sont capables, à entrer sur le marché du travail, a déclaré M<sup>me</sup> Meilleur. Avoir un emploi c'est avoir un meilleur revenu, mais aussi la possibilité d'apporter sa contribution à la collectivité, de rencontrer d'autres personnes et d'atteindre ses objectifs personnels. »

Voici quelques-unes des modifications qui ont été apportées pour aider les bénéficiaires du POSPH à avoir un meilleur avenir financier :

- Introduction d'une exemption de base toute simple de 50 pour 100, accompagnée d'une nouvelle prestation liée à l'emploi de 100 \$ par mois – pour permettre aux bénéficiaires de garder une plus grande partie de ce qu'ils gagnent.
- Majoration du montant maximal pour les frais de services informels de garde d'enfants, qui passera de 390 \$ à 600 \$ par mois - ce qui constituera un soutien précieux pour les familles qui travaillent.
- Maintien des prestations de santé des personnes qui quittent le POSPH pour entrer sur le marché du travail jusqu'à ce qu'elles obtiennent une couverture comparable chez leur employeur - afin qu'elles n'aient pas à se préoccuper de savoir comment elles pourront acquitter les prestations pour médicaments sur ordonnance, soins dentaires et soins de la vue.

« Le gouvernement a adopté une stratégie originale et efficace pour encourager les bénéficiaires du POSPH à travailler, a expliqué M. David Barber, président de Community Living Ontario. Ces modifications aideront de nombreuses personnes, qui sont désireuses et capables de travailler, à contribuer de façon productive à la vie de leur collectivité. »

Améliorer les incitatifs n'est que l'une des façons dont le gouvernement aide les bénéficiaires de l'aide sociale et leurs familles à trouver un emploi et à atteindre une certaine autonomie financière. D'autres modifications ont été apportées récemment, notamment :

- établissement du Fonds Innovations Emploi pour encourager les employeurs à créer davantage de postes pour les bénéficiaires de l'aide sociale;
- amélioration de l'accès à divers services d'emploi, tels que placement et maintien de l'emploi, pour aider les bénéficiaires du POSPH à trouver de vrais emplois durables;
- élimination de la règle applicable aux démissions et aux congédiements afin que les bénéficiaires puissent accepter un emploi sans craindre de perdre l'aide financière qu'ils reçoivent si l'emploi ne donne pas les résultats escomptés.

« Nous voulons aider les personnes qui se donnent du mal pour améliorer leur situation, a ajouté M<sup>me</sup> Meilleur. En investissant dans notre population, nous investissons dans la prospérité future de notre province. »

- 30 -

Renseignements :  
Marc Despatie  
Bureau de la ministre  
416 325-5219

Paul Doig  
Direction des communications et de la  
commercialisation  
416 325-5187

*Available in English*

[www.mcass.gov.on.ca](http://www.mcass.gov.on.ca)